

Société internationale contre l'usage des boissons alcooliques.

La réforme sociale

par

l'abstinence totale des boissons alcooliques

et

l'Ordre des Bons Templiers

par

Dr. Auguste Forel

Professeur à l'université de Zürich.



Bâle

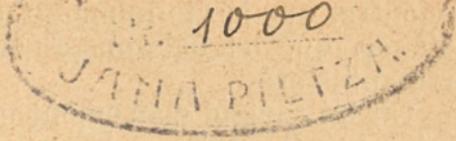
Imprimerie Reinhardt & Fils.

1895

WMA F714r 1895

Z-138903

Akc. z l. 2023 nr. 553



Singulière chose que la logique humaine selon qu'elle a trait aux paroles ou aux actes! Qu'on lise plutôt les travaux de nos amis en France et en Belgique. L'alcool, voilà l'ennemi — pire que la peste, que le choléra, que toutes les guerres! Il engloutit le budget des nations, la santé et la moralité des citoyens, peuple les prisons et les asiles d'aliénés, dépeuple les chantiers du travail, abrutit la société dans une forêt de cabarets qui envahit de plus en plus tous nos centres d'habitations, détruit même d'avance la santé physique et morale des générations futures par son action délétaire sur le germe de notre descendance!

Eh bien! Que faire donc? Détruire cette peste, lui déclarer la guerre à mort comme aux microbes des maladies infectieuses — avant tout commencer par soi-même quand on a compris la portée de ses ravages, bannir toute boisson alcoolique de sa table et de sa famille, prêcher l'abstinence à tout le monde et faire tout son possible pour obtenir des lois prohibitives de l'Etat!

Oh! mais pas du tout! Vous n'y êtes pas. L'abstinence, mais c'est de la folie anglaise ou américaine. Comment! Vous voulez que je renonce à mon verre de bordeaux et à mon pousse-café, que je trinque avec de l'eau, que je me refuse un vermouth quand je voyage! Allons donc, vous êtes fou, il faut vous mettre à Charenton. Nous voulons combattre l'abus; mais l'usage — modéré bien entendu — *jamais!* — Que voulez-vous faire de nos vignes? Vous voulez nous ruiner; vous êtes un homme dangereux pour la société

Et une fois parti sur ce ton là, voilà notre beau prédicateur de tout à l'heure qui nous dépeignait les ravages épouvantables de l'alcool, sans pouvoir inventer de termes assez noirs, transformé en apôtre de la bonne goutte, de l'absinthe, du pousse-café, en ardent défenseur des capitaux engagés dans les vignobles, dans les brasseries. Le croirait-on; on le voit même souvent prendre les intérêts des distillateurs, s'étayer de statistiques plus que douteuses pour

démontrer que la vie humaine n'est pas prolongée par l'abstinence, que les boissons alcooliques sont indispensables, fortifiantes etc.

On lui répond clairement que chacun prétend être modéré, même l'ivrogne, qu'on ne peut combattre en fait l'abus tel qu'il existe sans faire préjudice aux capitaux qui en vivent, que l'abus n'est que le corollaire de l'usage qui y amène petit à petit, par une loi fatale, d'abord les faibles seulement et, puis tout doucement, par les habitudes croissantes de boisson chez tout le peuple, de plus forts à leur tour, après les avoir affaiblis. On lui explique comme quoi la consommation appelle la production et la concurrence et comme quoi ces dernières réagissent à leur tour à bras raccourcis sur la consommation qu'elles tendent à augmenter par tous les moyens. On lui prouve que les abstinentes se portent mieux, sont plus forts, plus heureux, vivent plus longtemps que ceux qui boivent même modérément du vin ou de la bière. On lui explique qu'une bonne économie nationale devrait transformer l'orge et les pommes de terre en pain, en aliments, au lieu d'en faire de l'alcool et de laisser mourir le peuple de faim. On lui parle de l'excellent moût non fermenté, conservé à Edenkoben en Palatinat sous le nom d'Amplasia.

Rien n'y fait. Notre interlocuteur s'irrite contre nous, nous accuse de violence, de fanatisme; nous portons préjudice à la liberté humaine, nous voulons empêcher l'homme de s'exercer dans la modération (se modérer dans l'usage d'une poison! notre même contradicteur s'indigne quand on lui répond que les Chinois ont autant de raison pour défendre l'usage modéré de l'opium que nous pour défendre l'usage modéré de l'alcool).

Eh! mais alors votre Monsieur n'est pas sérieux? Mais si, il est sérieux, il est de bonne foi, il s'exaspère et s'indigne à voir que toutes ses prédications n'aboutissent à rien du tout, que sa modération ne convertit personne, que sa société de modération voit ses rangs s'éclaircir au lieu de voir augmenter le nombre de ses membres, que l'on s'y endort, que le nombre des cabarets et des ivrognes augmente ainsi que le chiffre de la consommation alcoolique. Il croit à son idée, mais, empêtré dans l'immense préjugé alcoolique qui enserre notre société européenne, il se trompe inconsciemment lui-même; il n'a pas le courage d'essayer fran-

chement de rompre définitivement avec le verre et de faire l'expérience comparative des jouissances, de la santé et de la force de l'individu humain avec et sans boissons alcooliques. Presque tous ceux qui ont fait cette expérience pendant quelques mois et qui n'ont pas la faiblesse de céder à la fausse honte, à la peur du ridicule et autres niaiseries de ce genre demeurent abstinents. Cela se voit depuis longtemps en Angleterre, en Amérique, en Skandinavie et depuis quelques années sur certains points du continent européen. Pourquoi ce simple moyen qui crève les yeux, qui réussit à tous ceux qui l'essaient, qui rend la tête claire, la vie longue et la santé excellente, qui enrichit le pauvre par la simple économie du gouffre alcoolique où allaient toutes les épargnes — pourquoi ce simple moyen, dis-je, l'abstinence, n'a-t-il pu arriver à trouver jusqu'ici un nombre sérieux d'adeptes en France ni en Belgique? Je crois que c'est la peur du nouveau, du ridicule, la peur de commencer qui en est la seule cause. Une vaste suggestion générale arrête tout, étouffe chaque essai dans son germe. Presque tous sentent le borborygme dans lequel nous pataugeons; aucun n'a le courage de faire le premier pas dans le chemin aussi sûr qu'agréable qui seul en sort. Ce chemin est la base même, l'assise de la réforme sociale. *Où la réforme sociale sera sobre et morale ou elle ne sera pas.* Tant que les réformateurs sociaux n'auront pas compris cela, ils sombreront l'un après l'autre dans la fange de l'égoïsme et de la jouissance sensuelle effrénée qui détruit le corps social comme l'individu. Mais c'est par *l'abolition radicale de l'usage des boissons alcooliques* qu'il faut commencer, parce que les cabarets et les habitudes de boisson sont la base même de tous les vices sociaux et abrutissent l'esprit humain par l'altération du cerveau. Même le simple „plumet“, la simple gaieté alcoolique est l'effet d'une paralysie cérébrale. Certes nous ne nions pas qu'une foule de vices ne subsistent chez un peuple d'abstinents, mais seul un peuple d'abstinents de l'alcool aura la force et la patience d'en triompher relativement petit à petit, d'élever son niveau intellectuel et moral au lieu de le voir tomber, d'élever le niveau du peuple en faisant disparaître le prolétariat.

Écoutons maintenant ce que nous dit M. Cauderlier, secrétaire général de la Ligue patriotique belge contre l'alcoolisme:

„Voici ce qui m'est arrivé, il y a une couple d'années :

„J'étais à Liverpool. L'ami qui me donnait l'hospitalité me dit un jour :

„Je vais vous faire voir quelque chose qui n'a pas son pareil dans tout votre pays.“

„Voyons, lui dis-je avec quelque incrédulité, car les Anglais ont leur chauvinisme, tout comme les Français, mais plus froid et plus convaincu.

„Le soir venu, il me mena dans un édifice de belle apparence. Le rez-de-chaussée en était occupé par de vastes locaux qui étaient à la fois café de tempérance et restaurant populaire. Il y avait bien au moment où j'y entrais cent cinquante à deux cents consommateurs, qu'à la vue je reconnus appartenir presque exclusivement au monde des ouvriers. A l'étage, une belle salle de conférences flanquée d'un salon de lecture avec de nombreux journaux et une bibliothèque.

„Dans un coin un guichet de caisse d'épargne et d'assurances populaires (il y a, à l'heure actuelle, en Angleterre, près de quinze cent mille travailleurs assurés sur la vie).

„Là également de nombreux ouvriers, beaucoup avec leurs femmes et même avec leurs enfants. Tout ce monde lisait ou causait et discutait paisiblement.

„J'étais dans un club ouvrier fondé, dirigé et payé par des ouvriers. Pas de luxe, mais partout du confort et une méticuleuse propreté. Attenant au local, une vaste pelouse où de nombreux jeunes gens et quelques hommes faits se livraient aux jeux athlétiques si chers aux Anglais.

„Et savez-vous, me dit mon ami, ce qui a créé ce bel établissement, ce qui le maintient et l'embellit de jour en jour ? je vais vous le dire d'un mot :

„*La tempérance*“

„Tous ces hommes que voilà, et ils sont aujourd'hui douze cents, sont des ouvriers affiliés à une société de tempérance.

„Au lieu de continuer à boire du whisky comme ils le faisaient encore il y a quelques années, à raison de 4, 5, 6 shillings par semaine et parfois davantage, quelques uns d'entr'eux, gagnés aux idées nouvelles, ont mis en commun l'épargne que leur valait l'abstinence et on pris l'habitude de se réunir dans un local modeste d'abord, mais bien fourni de journaux et de publications illustrées, où ils passaient

la soirée en gens intelligents au lieu de la passer à s'abrutir au cabaret.

„Leur nombre, petit à petit accru, leur a permis de s'agrandir; ils se sont constitués en Société, ont émis des actions, et enfin ont bâti le superbe établissement que voici.

„Savez-vous, continua mon interlocuteur, que c'est une force, cela, mille à douze cents ouvriers qui, au lieu de boire, épargnent ce qu'il leur en coûterait. Cela fait au bas mot 4000 francs par semaine, soit 200 000 francs par an. Et avec cela on fait des merveilles.

„La merveille ici, c'est de voir enfin l'homme du peuple s'élever au-dessus du prolétariat tel que nous l'avons connu jusqu'ici.

„Ces gens-ci ont leur club, comme l'aristocrate, l'artiste ou le bourgeois! Comme eux, ils s'y rassemblent, y discutent, y pensent, y lisent; des conférences fréquentes les instruisent; les orateurs politiques en tournée y viennent et y parlent, car le club ouvrier est désormais une puissance qui compte. Le travailleur ici est homme, et citoyen, et électeur; plus personne ne songe à lui contester sa part légitime d'intervention dans les affaires de l'État. Et à quoi doit-il cet étonnant progrès dans sa condition matérielle, intellectuelle et politique? A cette force, à cette dignité accrue que lui a donnée l'argent économisé, grâce à la tempérance.

„Croyez-m'en, termina mon ami, et répétez-le bien haut à vos compatriotes: la tempérance avant tout. Cobden, le grand philanthrope anglais, en résumant l'expérience de sa vie, disait:

„Plus je vais, et plus je me convaincs que le combat pur la tempérance est la condition première de toute amélioration matérielle ou morale des classes laborieuses.

„Que ces paroles soient votre Labarum, et marchez résolument de l'avant avec cette devise sur votre drapeau.“ (L'alcoolisme en Belgique p. 42—44.)

Et maintenant terminons par un énergique appel à nos amis français et belges en leur disant: Vous avez assez parlé, dépeint, étudié scientifiquement les ravages de l'alcool; le moment est venu *d'agir*. Joignez-vous à nous abstinents des autres pays sans arrière-pensée. Fondez des sociétés d'abstinence, gagnez des membres, rassemblez des fonds et attaquez sans merci cette industrie véreuse, ce

capital malsain, cette pseudorichesse qui vous rend décadents. Lutte contre cette lâche résignation soi-disant philosophique, si commune chez vous comme ailleurs, qui dit : „après moi le déluge“ et qui s’amuse à jouir de la dissection de notre dégénérescence morale. Pour vraiment jouir, dans ce monde, il faut *gagner* chaque jouissance par le travail et non pas s’abrutir en se narcotisant. Vous ne prendrez plaisir à la lutte que dès que vous aurez cessé de pactiser avec l’alcool que vous voulez combattre. Cette lutte est noble, belle, bonne et par dessus le marché utile et agréable au lutteur. Dès que les abstinents seront débarrassés de toute préoccupation confessionnelle ou politique, ils triompheront sans peine des disciples de Bacchus, car ils sont absolument certains de les battre sur quel terrain que ce soit, dans toute concurrence manuelle ou intellectuelle.

L’Ordre des Bons Templiers.

Nous venons de parler d’une lutte sociale. L’histoire apprend — à qui sait la lire et la comprendre — qu’aucun progrès social ne s’obtient sans lutte. Or pour vaincre l’hydre alcoolique à cent têtes qui suce le sang, le cœur et l’intelligence de l’humanité il ne suffit pas, avons-nous vu, de belles phrases, de discours et de prédications. Il ne suffit pas que les „élus“ modérés ou abstinents, qui ont reconnu le mal et ont su s’en sortir, fassent comme le rat de La Fontaine dans son fromage de Hollande ou comme le Pharisien qui dit „Je ne suis pas comme ce péager“. Nous avons contre nous des adversaires formidables, solidement assis sur la plus grande des forces sociales, sur la cupidité de l’égoïsme. Le capital producteur des boissons alcooliques est devenu une puissance immense qui tient même la plupart des grands Etats et leur gouvernements plus ou moins en laisse. Non moins grande est la puissance de tous les marchands d’alcool en gros et en détail, du grand trafiquant au petit cabaretier, à l’épicier, au pharmacien etc. Cet Etat-Major a sous sa dépendance une légion de petites gens qui n’osent bouger sans sa permission, crainte de perdre leur petit gain.

Tacitement, sans s’en rendre clairement compte, ni vouloir consciemment le mal, les capitalistes et trafiquants, les rois de l’eau de vie, du vin et de la bière, leurs grands

seigneurs, vasseaux et intendants sentent instinctivement fort bien que leur force pécuniaire, ce qui les enrichit, c'est la puissance diabolique et magnétique de l'alcool sur la faiblesse des hommes, que c'est l'abus inévitable, la masse des empoisonnés, la légion des cabarets qui les fait vivre. Une image des abstinents danois représente un monstre à gueule formidable, dont la longue queue est contournée en alambic. D'un côté on voit la foule des hommes et des femmes occupée sans relâche à engouffrer les produits de son travail, pommes de terre, céréales, raisins etc. dans la gueule insatiable du monstre. De l'autre un petit fleuve liquide sort de la queue du dragon et toute une population humaine abrutie, titubante, s'y abreuve, dénuée de tout, mais fascinée par ce produit qui la détruit. L'image est affreuse, mais vraie. Seulement le dragon métaphorique est en réalité le capital alcoolique, c'est à dire l'ensemble des intérêts, des égoïsmes individuels qui le détiennent et qui sont solidaires ou dépendants les uns des autres.

Comprendra-t-on donc enfin que pour attaquer avec succès cette hydre à cent têtes qui est partout et mord partout celui qui ne veut pas se laisser sucer par elle, il faut lui opposer une forte organisation, universelle comme elle, unie et solidaire comme elle, armée de pied en cap par sa discipline pour un combat à longue haleine, dont le but clair et net est de ne désarmer que lorsque l'hydre sera détruite en tout lieu. On sait en effet que cette dernière appartient au genre d'organismes malfaisants qui pullulent de nouveau partout, dès qu'on en laisse subsister un germe. La force de l'organisation dont nous parlons résidera dans la vérité de sa cause, dans le bien social qu'elle produira et dans la solidité de ses fondements et de son agencement.

C'est dans ce but qu'a été fondé l'*Ordre indépendant des Bons Templiers*, la plus grande organisation d'abstinence du monde, car elle compte environ 600,000 membres actifs, tous abstinents à vie de toute boisson alcoolique, engagés par leur vœu non seulement à demeurer abstinents eux-mêmes, mais encore à ne vendre, n'acheter, n'offrir ni ne faire offrir à personne pour toute leur vie aucune de ces boissons (eau de vie, vin, bière, cidre etc.).

L'Ordre a une organisation dite secrète. Cependant le secret ne concerne que certaines formalités et signes de reconnaissance de ses membres. Il a pour but de resserrer les

liens de la famille que forme chaque loge, d'augmenter le sentiment de solidarité, de renforcer le caractère, le sentiment du devoir, d'apprendre aux membres à ne pas bavarder, oublier, trahir à la légère la sainte tâche pour laquelle ils se sont engagés. Les principes de l'Ordre sont d'ailleurs absolument ouverts, publics ; ils exigent même une propagande énergique et publique. Ce sont avant tout des principes moraux qui gravitent tous autour d'un centre commun : *la charité, l'amour du prochain et le bien social.*

La devise de l'Ordre est : *Foi, espérance et charité.* Il croit en Dieu et en sa mission sociale ; il espère fermement atteindre son but et délivrer l'humanité de l'esclavage abrutissant des boissons alcooliques ; la charité, nous venons de le voir, est le fond même de sa tendance et de son œuvre. Il exige de ses membres une conduite morale et le dévouement envers l'œuvre commune et envers les humains qui sont leurs frères. Nous appuyons sur l'action moralisatrice de l'Ordre et surtout sur le renforcement du caractère par les devoirs moraux et l'activité morale, humanitaire qu'il impose à ses membres.

L'extension de l'Ordre a élargi ses vues. Parti à l'origine d'un point de vue exclusivement chrétien, il a fini par admettre aussi dans son sein les adeptes d'autres religions. En affirmant ainsi son esprit de tolérance et la largeur de ses principes, il a prouvé qu'il n'entendait faire violence aux croyances de personne, laissant à chacun le soin d'interpréter sa croyance en Dieu comme il l'entend.

L'Ordre des Bons Templiers est tout aussi indépendant au point de vue politique. Les discussions confessionnelles et politiques sont interdites dans son sein.

Fondé en 1853 dans l'Etat de New-York, il est répandu aujourd'hui dans le monde entier. La Grande Loge de Suède compte par exemple plus de 60,000 membres. Il existe des Grandes Loges en Australie, en Nouvelle Zélande, en Inde, en Afrique, aux Antilles etc., sans parler de l'Amérique du Nord, de la Grande Bretagne, de la Norvège, du Danemark, de l'Allemagne et de la Suisse.

Une des grandes tâches des Bons Templiers est celle de sauver les buveurs et de préserver de la boisson ceux qui risquent d'en devenir les victimes.

Les femmes sont admises dans l'Ordre au même titre que les hommes et y ont les mêmes droits qu'eux.

Tout membre de l'Ordre a le droit d'en sortir quand il veut; mais il conserve lors même le devoir moral de demeurer fidèle à son engagement à vie indiqué plus haut. L'usage industriel de l'alcool comme substance à brûler, à conserver etc. n'est, cela va sans dire, nullement défendu aux Bons Templiers. Son usage dans les rites religieux et sur prescription médicale de courte durée n'est pas interdit, mais soumis à certaines précautions et à la surveillance des loges.

L'Ordre entier est dirigé par la *Loge Suprême Internationale*, composée de représentants de toutes les Grandes Loges du monde (86 représentants) et qui tient ses séances une fois tous les deux ans, tantôt dans un continent, tantôt dans l'autre. Le Chef Templier de la Loge Suprême Internationale est en même temps le chef de tout l'Ordre.

Sous la juridiction de la Loge Suprême Internationale se trouvent actuellement 86 *Grandes Loges*, une pour chaque pays ou nationalité. Les Grandes Loges siègent une fois par an et constituent la juridiction nationale. La force même de l'Ordre est formée par les loges locales ou *Loges Subordonnées* qui forment chacune une confrérie d'asbtinents des deux sexes décidés à propager leur cause au lieu où ils habitent par tous les moyens légaux et moraux qui sont en leur pouvoir. Les Loges Subordonnées sont régies par leurs officiers nommés par les membres et travaillent sous la direction supérieure de la Grande Loge.

L'Ordre entier est réglé par un code soigneusement élaboré, revu et corrigé par l'expérience acquise, basé sur la justice et la morale.

L'absence totale de tendance politique et confessionnelle rend ce remarquable organisme international absolument innocent à ces points de vue, de sorte qu'aucun gouvernement n'a de raison pour lui être hostile s'il n'est lui-même pas entièrement sous le joug de l'alcool.

L'Ordre des Bons Templiers organise en outre des *Loges de l'Enfance et de la Jeunesse* qui ont une immense importance pour préserver la jeunesse d'emblée des habitudes de boisson, et pour l'habituer à une conduite honnête.



Voici aussi les statuts de la Société internationale contre l'usage des boissons alcooliques, fondée à Zurich en 1887, et ayant des sections à Bâle, Berne, Neuchâtel, Winterthur, Appenzell (en Suisse) et Marbourg (en Allemagne). Pour tous les renseignements s'adresser à Mr. le professeur *A. Forel* à Zurich ou au *Secrétariat de la Société internationale contre l'usage des boissons alcooliques à Bâle* (Suisse), Mueshaus, Spalenvorstadt 14. Cette société n'a absolument aucune couleur religieuse, ni politique.

Ière Partie des statuts centraux.

(Principes.)

§ 1. La société combat l'usage de l'alcool comme boisson au point de vue hygiénique, social et moral seulement, parce qu'elle le considère comme un facteur qui fait un tort immense à la santé ainsi qu'au bien être moral et matériel de la génération actuelle et des générations futures.

Dès qu'en un lieu quelconque l'occasion s'en présentera, la société combattrà de la même façon l'usage de l'éther, de l'opium, de la morphine du chloral, du chloroforme, du Hachich et du Coca, substances qui ont déjà causé chez divers peuples des intoxications dévastatrices analogues à l'alcoolisme.

§ 2. La société cherche à propager ses idées en répandant un journal contre l'usage de l'alcool comme boisson, en distribuant des brochures à bon marché, en organisant des conférences et avant tout, en donnant l'exemple par l'abstinence de ses membres.

§ 3. Toute personne des deux sexes peut devenir membre de la société, quelles que soient ses opinions religieuses ou à quelque parti politique qu'elle appartienne.

§ 4. La qualité de membre de la société est liée à l'abstinence totale de toute boisson alcoolique et de l'usage des narcotiques indiqués ci-dessus (§ 1). Dès qu'on cesse d'être abstinent, on perd sa qualité de membre. Les ordonnances d'un rite religieux et les prescriptions médicales à courte échéance sont les seules exceptions tolérées.

Des personnes qui ne sont pas abstinentes ne peuvent faire partie de la société ni d'une de ses sections sous aucun titre quelconque.

§ 5. Par le simple fait de son entrée dans la société, chaque membre s'engage sur parole à demeurer abstinent aussi longtemps qu'il en fera partie. Il s'engage de plus sur parole, au cas où il voudrait cesser d'être abstinent, d'en prévenir par écrit le président de la section à laquelle il appartient en lui renvoyant sa carte de membre.

En langue française ont été publiées jusqu'ici les brochures suivantes, qui peuvent être obtenues, soit à un **prix minime**, soit, au besoin, même **gratuitement** au *Secrétariat de la Société internationale contre l'usage des boissons alcooliques Bâle (Suisse), Mueshaus, Spalenvorstadt 14.*

Prof. Dr. A. Forel. **La boisson dans nos mœurs.**

— **La réforme sociale par l'abstinence totale des boissons alcooliques et l'Ordre des Bons Templiers.**

A. Pillichody. **Que faut-il boire ?**

Charlotte A. Gray. **L'Ordre Indépendant des Bons Templiers, Qu'est-il et quel est son but ?**

